

**DEPARTEMENT
DE L'EURE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

MAIRIE D'EZY-SUR-EURE

**COMMUNE
D'EZY-SUR-EURE**

**PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 avril 2024

Date de convocation :
vendredi 05 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze avril

Nombre de Conseillers
en exercice :
27

**à 20H le Conseil Municipal d'Ezy-sur-Eure, légalement convoqué,
s'est assemblé à la Salle d'Activités Communale Henri Lecomte, sous la présidence de
Pierre LEPORTIER, Maire**

Nombre de Conseillers
présents :
17

PRÉSENTS :

P. LEPORTIER, C. ROUGERON, D. DUVAL, É. GROUX, C. NOË, J. BRET, V. RÉVEILLARD,
M.M BARONNET, M. BÉNARD, R. CHEVRETEAU, S. GUIARD, C. LINY, S. MARIE, M. PAGÈS,
P. PARRA, F. RIGOT, C. LEVÉZIER
formant la majorité des Conseillers en exercice

Nombre de Conseillers
votants :
20

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

C. DRÈGE donne pouvoir à E. GROUX
T. FERNANDES donne pouvoir à C. NOË
C. MANGEOT donne pouvoir à J. BRET

ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRESENTÉS :

A. RIBOT, D. HERMET, C. ANCELIN, D. DUPONT

ABSENTS NON EXCUSÉS :

A. BAUDRY, Y. JOUVEAU DU BREUIL, J.C THOBOIS

ADMINISTRATION :

M. BARBIER

Madame Marie-Madeleine BARONNET est élue secrétaire de séance



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 3
Nombre de conseillers absents excusés : 4
Nombre de conseillers absents non excusés : 3

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 10
Madame Marie-Madeleine BARONNET est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2024

Monsieur le Maire soumet au vote l'adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 février 2024. Madame Élodie GROUX, 4^{ème} adjointe en charge du Tourisme, de la Communication et de la Culture, et Monsieur Florian RIGOT, Conseiller municipal, ont apporté quelques corrections de forme. Après prise en compte de ces modifications, le procès-verbal de la séance du 23 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Exposé des décisions prises en vertu de la délégation de fonction du Maire

Aucune décision n'a été prise en vertu de la délégation de fonction de Monsieur le Maire.

Tirage au sort des jurés d'assises

N° d'Ordre	N° de Page	N° de Ligne	Nom - Prénom du tiré au sort	N° d'Electeur
1	292	7	VAILLANT Agnès épouse XARDEL	1350
2	077	2	DE FREITAS Aurore	332
3	135	1	GUEY Mathieu	626
4	239	2	PHILIPPON Nathalie	1056
5	166	5	LAURENT Claire épouse VINET	730
6	032	8	BOLDRON Eric	146
7	121	4	GÉRARD Charlotte	523
8	297	3	VENNIN Christine	1369
9	169	1	LE CORZE Liliane épouse BERNARD	765

➤ 1 – Finances

📁 A - Commune

📄 Compte Financier Unique (CFU) 2023

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des Finances, de la Rivière Eure, et de l'Urbanisme informatif, pour la présentation du CFU 2023.

- Dépenses de fonctionnement :

L'exercice 2023 s'est achevé sur un résultat global de clôture de 721 815.24 € (872 273.15 € en 2022) dont 331 224.20 € de Restes A Réaliser (RAR) et 132 261 € de Restes A Percevoir (RAP).

Il peut être relevé une stabilité de l'ensemble des dépenses de fonctionnement (-1.95 %) malgré une hausse de 32 % des dépenses d'énergie au chapitre 011 et une hausse de 22 K€ (k = milliers) en dépenses de personnel (revalorisation générale de 1.5 % de la masse salariale à la mi-année) idem à venir sur 2024.

Ces augmentations ont été contenues par une maîtrise des autres dépenses et une baisse du budget alimentation de -11 % par l'adaptation du menu du restaurant scolaire aux besoins des enfants.

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
011 - Charges à caractère général	1 280 371.00 €	1 032 041.73 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 732 500.00 €	1 715 811.25 €
65 - Autres charges de gestion courante	825 078.47 €	311 262.73 €
66 - Charges financières	71 812.31 €	22 685.71 €
67 - Charges exceptionnelles	5 354.05 €	72.76 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	- €
014 - Atténuations de produits	23 000.00 €	22 354.00 €
Total des dépenses réelles	3 938 115.83 €	3 104 228.18 €
023 - Virement à la section d'investissement	252 164.80 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 477.00 €	234 499.42 €
Total des dépenses d'ordre	510 641.80 €	234 499.42 €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 448 757.63 €	3 338 727.60 €

Chap. 011 : 1,032 M€ consommés (1,041 M€ en 2022) avec une augmentation de 74 K€ (+32 %) des dépenses d'énergie compensée en partie par une maîtrise des autres dépenses et une baisse du budget alimentation par l'adaptation du menu du restaurant scolaire aux besoins des enfants (baisse de -11 K€ soit 11 %)

Chap. 012 : hausse de 22 K€ (revalorisation générale de 1.5 % de la masse salariale à la mi-année) idem à venir sur 2024

Chap. 014 : reversement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)NGIR (système de péréquation)

Chap. 65 : prévus : déficit comptable de la ZAC (452 875.27 €), participations pour les budgets annexes, contributions aux organismes et syndicats (SDIS, SBV4R, SIVVEA, CCAS, etc...), subventions aux associations (38 662 € versés pour 45 000 € budgétisés) et indemnités élus.

Chap. 66 : remboursement des intérêts d'emprunt. Les échéances 2023 ont été mandatées ainsi que les intérêts courus non échus de l'année précédente (ICNE) dont -24 563.30 € au titre 2022.

Chap. 67 : titres annulés sur exercices antérieurs

Chap. 023 : prévision comptable pour l'équilibre du budget

Chap. 042 : amortissements comptables que l'on retrouve en investissement (participe à l'autofinancement, permet le renouvellement des biens acquis en investissement)

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	195 000.00 €	187 505.58 €
73 - Impôts et taxes	593 000.00 €	794 007.24 €
731 - Fiscalité locale	1 697 000.00 €	1 887 626.59 €
74 - Dotations, subventions et participations	790 426.00 €	700 417.29 €
75 - Autres produits de gestion courante	213 000.00 €	52 621.20 €
76 - Produits financiers	- €	7.26 €
77 - Produits exceptionnels	- €	6 386.58 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	30 000.00 €	60 524.58 €
Total des recettes réelles	3 518 426.00 €	3 689 096.32 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 058.48 €	58 058.48 €
Total des recettes d'ordre	58 058.48 €	58 058.48 €
002 - Résultat de fonctionnement	872 273.15 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 448 757.63 €	3 747 154.80 €

Chap. 70 : recettes de cantine, de transport, du camping, de remboursement de mises à disposition de personnel, de concessions dans les cimetières (en augmentation) et de la redevance d'occupation du domaine public (marché : 42 K€ contre 38 K€ en 2022)

Chap. 73 : contributions directes, attribution de compensation, FPIC et taxe d'électricité reversée par le SIEGE (les droits de mutation étaient versés au 74 en 2022 et sont passés de 242 K€ en 2022 à 200 K€ en 2023)

Chap. 731 : nouvelle nomenclature comptable – en 2022 tout était regroupé dans un chapitre 73 unique

Chap. 74 : dotations de l'Etat (légère hausse (1,3 %)), remboursement du FCTVA, prix départemental du fleurissement, compensations des exonérations de taxe foncière, titres sécurisés (14 500 € au lieu de 8 580 € en 2022)

Chap. 75 : loyers des logements communaux (+TEOM), remboursement des frais d'élection et remboursement des frais de capture et de fourrière (1 500 €) imputés au 77 en 2022 (prévu 180 K€ d'excédents au budget annexe locatif à reverser au budget principal non réalisé)

Chap. 77 : dégrèvement taxe foncière et avoirs ou remboursements de sinistres le cas échéant

Chap. 013 : remboursements sur rémunérations du personnel : 2 longs arrêts maladie cette année

Chap. 042 : intégration comptable des travaux en régie de l'année passée. Ce même montant figure également en investissement. Ce mécanisme permet de valoriser les heures de travail des agents et de récupérer la TVA sur ces travaux. En revanche, ces travaux doivent être amortis.

- Dépenses d'investissement :

Le tableau des dépenses d'investissement se trouve sur la page suivante.

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	301 054.26 €	301 054.26 €
20 - Immobilisations incorporelles	63 363.97 €	22 865.52 €
204 - Subventions d'équipements versées	176 123.47 €	39 286.63 €
21 - Immobilisations corporelles	296 117.98 €	206 672.26 €
23 - Immobilisations en cours	2 662.56 €	2 662.56 €
Total des dépenses réelles	839 322.24 €	572 541.23 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 058.48 €	58 058.48 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	58 058.48 €	58 058.48 €
001 - Résultat d'investissement	367 026.85 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 264 407.57 €	630 599.71 €

Chap. 16 : Remboursement du capital des emprunts en cours

Chap. 020 : 22 K€ : études de la réfection du quartier Signoret, aménagement de la cour du Musée, plans topographiques, division Rue Fontaine

Chap.204 : 39 K€ : travaux d'enfouissement Rue Aristide Briand (tranche 2), subventions OPAH

Chap. 21 : 206 K€ : réfection du terrain d'honneur du stade, acquisition d'une climatisation à l'école élémentaire, achat et installation d'un mobil-home au camping, rénovation de la toiture de la maison Route du L'Habit, création d'un puisard Route de Dreux, acquisition de signalisation, de matériels techniques, matériels informatiques, linge à l'école élémentaire, petits matériels de cuisine, réfection de couche de roulement Boulevard Gambetta, République, Côte Blanche, Abel Lefebvre, réparation de caméras de vidéoprotection

Chap. 23 : 2 K€ raccordement au réseau électrique caméras Chemin des Vignes + aire de Camping-Car

Chap. 040 : Travaux en régie valorisés

- Recettes d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 affectati</i>	317 709.19 €	328 357.92 €
13 - Subventions d'investissement	206 550.00 €	74 289.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	229 506.58 €	
165 - Dépôts et cautionnements reçus		522.31 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	36.00 €
Total des recettes réelles	753 765.77 €	403 205.23 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	252 164.80 €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 477.00 €	234 499.42 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	510 641.80 €	234 499.42 €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 264 407.57 €	637 704.65 €

Chap. 10 : FCTVA pour 74 K€, taxes d'aménagement pour 10 K€ et affectation du résultat pour 243 K€ (partie des excédents de fonctionnement couvrant le déficit N-1)

Chap. 13 : subvention « plan de relance » restaurant scolaire (19 K€), subvention église (5 K€) et city stade (48 648 €)

Chap. 16 : inscription d'un emprunt pour l'équilibre budgétaire non réalisé.

Chap. 165 : remboursement de caution

Chap. 21 : remboursement d'un trop perçu

Chap. 021 : virement du fonctionnement - prévision comptable pour l'équilibre du budget

Chap. 040 : amortissements comptables en lien avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Pour information, le montant des restes à percevoir à reporter en 2024 est de 132 261 €, relatif à la subvention des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Monsieur Vincent RÉVEILLARD, 7^{ème} Adjoint en charge de des Associations, des Animations communales et des Affaires sportives demande la raison pour laquelle la Commune est en attente de percevoir les recettes manquantes liées aux attributions de subventions.

Madame Dominique DUVAL répond qu'il n'y a aucune explication. Monsieur le Maire rajoute qu'il s'écoule parfois plusieurs années avant de recevoir la totalité des aides allouées par les services de l'État.

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du CFU 2023 de la Commune, document présenté sur la page suivante.

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

	Montant
Section de fonctionnement	
Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	409 427,20
Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	872 273,15
CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A-B	1 280 700,35
Section d'investissement	
Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	7 104,94
Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-367 026,65
FSolde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-359 921,71
GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-196 963,20
HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NE en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-556 885,11

(a) en cas de solde reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'opération

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'exécution du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de l'exercice suivant le vœu du conseil communal.

Le CFU 2023 du budget communal est adoptée à l'unanimité des votants.

Monsieur le Maire rentre de nouveau en séance. Monsieur le Maire remercie l'Assemblée pour le vote à l'unanimité des membres présents et représentés et pour leur confiance.

☞ Affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire propose de reprendre les excédents de fonctionnement afin d'en affecter une part au financement des investissements et à la couverture du déficit constaté à la clôture des comptes 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		408 427.20
 <u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		872 273.15
 C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		1 280 700.35
(Si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
 <u>D Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)</u>		
D 001 (si déficit)		
R 001 (si excédent)		-359 921.19
 <u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)</u>		
Besoin de financement		-198 963.20
Excédent de financement (1)		
Besoin ou excédent de financement F	=D+E	-558 885.11
AFFECTATION = C	=G+H	
 1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement		
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		558 885.11
 2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		
		721 815.24
 DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 0,00 € ou autofinancement : 0,00 €

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

L'affectation de résultat 2023 est adoptée à l'unanimité.

☞ Budget primitif 2024

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, pour la présentation du budget primitif 2024.

Le Budget primitif a été construit sur les bases des engagements en cours quels qu'ils soient.

Une étude ligne par ligne des dépenses à caractère général permet une optimisation des dépenses pour assurer la réalisation de nouveaux projets tout en garantissant la poursuite des services existants par un entretien des structures les accueillant.

Un nouveau régisseur de camping et un nouveau responsable des bâtiments et de la voirie sont arrivés, avec des projets d'amélioration, chacun dans leurs domaines. Ceci a également été pris en considération dans ce budget. Une reconstitution du fonds de roulement est prévue par le financement des investissements au moyen de l'emprunt (2 M€).

La section de fonctionnement est toujours impactée par le déficit de la ZAC de Coutumel (452 875,27 €) auquel s'ajoutent les participations aux budgets annexes du Centre de Santé et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Les produits des services sont en baisse malgré une hausse des locations de salle cette année : les recettes de restaurant scolaire ont baissé de 30 % en 2 ans.

On notera aussi une baisse des attributions de compensation car le contingent incendie est déduit de ces attributions alors que jusqu'alors, il était payé en dépenses de fonctionnement (73 000 €)

La baisse des dotations s'explique par les droits de mutation qui sont passés du chap. 74 au 73.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'Agglo du Pays de Dreux a pris une nouvelle compétence en fin d'année 2023, celle de la contribution financière au budget du service d'incendie et de secours (SDIS) de ses communes membres. Cela concerne donc le SDIS 28 et le SDIS 27. Cette prise de compétence présente un double intérêt. Pour les communes, il s'agit de transférer à l'Agglo du Pays de Dreux une dépense dynamique, essentiellement indexée sur l'inflation. Pour l'Agglo, il s'agit de consolider son coefficient d'intégration fiscale (CIF) pris en compte dans le versement de certaines dotations par l'État aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2023, le CIF de l'Agglo s'établit à 0,3525 tandis qu'il est en moyenne de 0,41 pour l'ensemble des communautés d'agglomérations en France. La contribution financière au budget des SDIS représentant un volume financier supérieur à 4 millions d'euros, le transfert de la compétence va consolider significativement le CIF de l'Agglo du Pays de Dreux.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 280 371.00 €	1 032 041.73 €	1 366 294.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 732 500.00 €	1 715 811.25 €	1 877 665.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	825 078.47 €	311 262.73 €	741 975.27 €
66 - Charges financières	71 812.31 €	22 685.71 €	58 415.25 €
67 - Charges exceptionnelles	5 354.05 €	72.76 €	166 039.80 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	- €	- €
014 - Atténuations de produits	23 000.00 €	22 354.00 €	23 000.00 €
Total des dépenses réelles	3 938 115.83 €	3 104 228.18 €	4 233 389.32 €
023 - Virement à la section d'investissement	252 164.80 €	- €	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 477.00 €	234 499.42 €	256 114.50 €
Total des dépenses d'ordre	510 641.80 €	234 499.42 €	256 114.50 €
001 - Résultat de fonctionnement			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 448 757.63 €	3 338 727.60 €	4 489 503.82 €

Chap. 011 : toutes dépenses de la collectivité pour fonctionner y compris par exemple l'achat de livres pour la médiathèque, la fresque du mur de l'école maternelle, la stérilisation des chats, le festival Pollen, les illuminations de Noël, la Redevance des Ordures Ménagères majorée, tous les contrats de maintenance de la Ville, l'inflation...

Chap. 012 : hausse tenant compte de la revalorisation du 1er janvier 2024, des postes à pourvoir non pourvus à ce jour, des mises à disposition de personnel par l'Agglo et la prestation «ADS» de l'Agglo (instruction autorisations des sols).

Chap. 014 : reversement du FNGIR (système de péréquation)

Chap. 65 : prévus : déficit comptable de la ZAC (452 875.27 €), participations pour les budgets annexes, contributions aux organismes et syndicats (SBV4R, SIVVEA, CCAS, etc...), le RASED et le maintien de l'enveloppe allouée aux subventions aux associations et indemnités élus.

Chap. 66 : remboursement des intérêts d'emprunt.

Chap. 67 : titres annulés sur exercices antérieurs.

Chap. 042 : amortissements comptables que l'on retrouve en investissement (participe à l'autofinancement, permet le renouvellement des biens acquis en investissement)

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	195 000.00 €	187 505.58 €	182 800.00 €
73 - Impôts et taxes	593 000.00 €	794 007.24 €	619 341.00 €
731 - Fiscalité locale	1 697 000.00 €	1 887 626.59 €	1 953 590.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	790 426.00 €	700 417.29 €	674 594.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	213 000.00 €	52 621.20 €	241 000.00 €
76 - Produits financiers	- €	7.26 €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	6 386.58 €	6 363.58 €
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	- €	- €
013 - Atténuations de charges	30 000.00 €	60 524.58 €	30 000.00 €
Total des recettes réelles	3 518 426.00 €	3 689 096.32 €	3 707 688.58 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 058.48 €	58 058.48 €	60 000.00 €
Total des recettes d'ordre	58 058.48 €	58 058.48 €	60 000.00 €
002 - Résultat de fonctionnement	872 273.15 €		721 815.24 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 448 757.63 €	3 747 154.80 €	4 489 503.82 €

Chap. 013 : remboursements sur rémunérations du personnel

Chap. 042 : intégration comptable des travaux en régie de l'année. Figure également en investissement

Chap. 70 : recettes de cantine, de transport, du camping, de remboursement de mises à disposition de personnel, de concessions dans les cimetières et de la redevance d'occupation du domaine public (camping, terrasses, GRDF, SIEGE27, FREE, etc.), remboursement des frais de personnel du SIVVEA, CCAS

Chap. 73 : attribution de compensation (déduction SDIS), FPIC et taxe d'électricité reversée par le SIEGE (les droits de mutation étaient versés au 74 en 2022. Ils sont passés de 242 K€ en 2022 à 200 K€ en 2023). Pour 2024, moyenne des dernières années prévue au BP. Redevance marché

Chap. 731 : contributions directes notifiées avec revalorisation des bases annoncée de 3.9 %

Chap. 74 : dotations de l'Etat (légère baisse estimée par l'AMF), remboursement du FCTVA, prix départemental du fleurissement, compensations des exonérations de taxe foncière, titres sécurisés (14 500 € au lieu de 8 580 €).

Chap. 75 : loyers des logements communaux (+TEOM), remboursement des frais d'élection et remboursement des frais de capture et de fourrière, 200 K€ d'excédents BA ZAC Coutumel locatif prélevés)

Chap. 77 : dégrèvement de taxe foncière et avoirs ou remboursements de sinistres, ligne d'ajustement

- Dépenses d'investissement :

Pour les chapitres 20, 204 et 21 un total de 2 225 857.68 € (y/c les RAR 2023) est prévu. Certaines dépenses seront réalisées sous conditions de subvention comme la rénovation énergétique de la Mairie. Il est relevé :

- L'agrandissement du columbarium au cimetière,
- L'aménagement de la cour du Musée du Peigne,
- La création d'une aire de camping-car au camping
- Des travaux de sécurité aux écoles
- L'isolation de différents bâtiments communaux,
- La réfection de la Rue de la Côte Blanche entre la maison des jeunes et la Départementale.

Chapitres	PREVU 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
10- Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	
16- Emprunts et dettes assimilées	301 054.26 €	- €	227 874.00 €
20- Immobilisations incorporelles	63 363.97 €	31 341.20 €	35 970.00 €
204 - Subventions d'équipements versées	176 123.47 €	- €	54 913.27 €
21- Immobilisations corporelles	296 117.98 €	- €	2 134 974.41 €
23- Immobilisations en cours	2 662.56 €	57 345.00 €	594 181.82 €
Total des dépenses réelles	839 322.24 €	88 686.20 €	3 047 913.50 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	58 058.48 €	- €	60 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre	58 058.48 €	- €	60 000.00 €
001 - Résultat d'investissement	367 026.85 €		558 885.11 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 264 407.57 €	88 686.20 €	3 666 798.61 €

Chap. 16 : Remboursement du capital des emprunts en cours

Les Chapitres suivants comprennent les restes à réaliser déjà évoqués et les nouveaux crédits

Le Chapitre 020 comprend les études, le 204, les travaux du SIEGE27 et les 21 et 23 les autres travaux

Chap. 040 : Travaux en régie valorisés

Sont prévues, en dehors des restes à réaliser, 1 891 386.28 € de nouvelles dépenses d'investissement comprenant notamment la réfection de la Côte Blanche, du Boulevard Gambetta, la création d'une aire de camping-cars, la mise aux normes sécuritaires de l'école primaire (escalier de secours), de l'école maternelle (changement de portes issues de secours), etc.

- Recettes d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	RÉALISÉ 2023	BP 2024
10- Dotations, fonds divers et réserves dont 1068 affectati	317 709.19 €	- €	667 996.11 €
13- Subventions d'investissement	206 550.00 €	207 000.00 €	742 688.00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	229 506.58 €	- €	2 000 000.00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		- €	
21- Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
Total des recettes réelles	753 765.77 €	207 000.00 €	3 410 684.11 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	252 164.80 €	- €	- €
024 - Produits de cession	- €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 477.00 €	- €	256 114.50 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre	510 641.80 €	- €	256 114.50 €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 264 407.57 €	207 000.00 €	3 666 798.61 €

Chap. 040 : amortissements comptables en lien avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement

Chap. 10 : FCTVA pour 102 K€, taxes d'aménagement pour 7 K€ et affectation du résultat pour 558 K€ (partie des excédents de fonctionnement couvrant le déficit N-1)

Chap. 13 : subventions, RAP pour 132 K€ + rénovation énergétique Mairie pour 499 K€ (non obtenus)

Chap. 16 : inscription d'un emprunt de 2 M€ pour permettre de financer les projets de l'année et de reconstituer le fonds de roulement, à contracter

Monsieur le Maire présente le récapitulatif du budget primitif 2024 de la Commune, section de fonctionnement et d'investissement, tableaux se trouvant sur la page suivante. Monsieur le Maire procède au vote.

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 - Charges générales	1 366 294.00€	Chapitre 013 - Atténuations de charges	30 000.00€
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 877 665.00€	Chapitre 70 - Produits des services	182 800.00€
Chapitre 014 - Atténuations de produits	23 000.00€	Chapitre 73 - Impôts et taxes	619 341.00€
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	741 975.27€	Chapitre 731 - Fiscalité locale	1 953 590.00€
Chapitre 66 - Charges financières	58 415.25€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	674 594.00€
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	166 039.80€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion	241 000.00€
Total des dépenses réelles	4 233 389.32€	Chapitre 77 - Produits exceptionnels	6 363.58€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	256 114.50€	Total des recettes réelles	3 707 688.58€
Total des dépenses d'ordre	256 114.50€	Chapitre 042 - Opérations d'ordre	60 000.00€
		Total des recettes d'ordre	60 000.00€
		Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement	721 815.24€
TOTAL DES DÉPENSES	4 489 503.82€	TOTAL DES RECETTES	4 489 503.82€

Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	227 874.00€	Chapitre 10 - Dotations fonds divers	667 996.11€
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	35 970.00€	Chapitre 13 - Subventions	742 688.00€
Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées	54 913.27€	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	2 000 000.00€
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 134 974.41€	Total des recettes réelles	3 410 684.11€
Chapitre 23 - Immobilisation en cours	594 181.82€	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	256 114.50€
Total des dépenses réelles	3 047 913.50€	Total des recettes d'ordre	256 114.50€
Chapitre 040 - Opérations d'ordre	60 000.00€		
Total des dépenses d'ordre	60 000.00€		
Chapitre 001 - Résultat d'investissement	558 885.11€		
TOTAL DES DÉPENSES	3 666 798.61€	TOTAL DES RECETTES	3 666 798.61€

Dépenses globales 2024	8 156 302.43€
Recettes globales 2024	8 156 302.43€

Le budget primitif de la Commune 2024 est adopté à l'unanimité.

☞ Compte Financier Unique (CFU) 2023

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des Finances, de la Rivière Eure, et de l'Urbanisme informatif, pour la présentation du CFU 2023.

Ce budget annexe se porte bien puisqu'il ne supporte, sur 2023, que des recettes. Aucune dépense n'a été réalisée en 2023 en fonctionnement, en dehors d'une contre-passation de charges 2022.

Les titres de recettes des loyers ont été émis pour 31 423.78 € (dont certains à recouvrer par la DGFIP).

Aucune dépense ou recette n'a été enregistrée en investissement en dehors des opérations d'amortissement ou de reprise des résultats.

Le résultat de l'exercice est de 223 503.57 € en fonctionnement et de 666.44 € en investissement.

Le résultat de clôture est donc excédentaire de 224 170.01 €.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
011 - Charges à caractère général	14 000.00 €	- 1 614.09 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	180 100.00 €	
66 - Charges financières	- €	
67 - Charges exceptionnelles	- €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	194 100.00 €	- 1 614.09 €
023 - Virement à la section d'investissement	26 365.50 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	333.22 €	333.22 €
Total des dépenses d'ordre	26 698.72 €	333.22 €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	220 798.72 €	- 1 280.87 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	30 000.00 €	31 423.98 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	30 000.00 €	31 423.98 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 000.00 €	31 423.98 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000.00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €	
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	22 031.94 €	
23 - Immobilisations en cours	- €	
Total des dépenses réelles	27 031.94 €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27 031.94 €	- €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 af</i>	- €	
13 - Subventions d'investissement	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	- €	- €
021 - Virement de la section de fonctionnement	26 365.50 €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	333.22 €	333.22 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	26 698.72 €	333.22 €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 031.94 €	333.22 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du CFU 2023 du budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif, document présenté sur la page suivante.

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

B2

	Montant
Section de fonctionnement	
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	32 704,95
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	190 798,72
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	223 503,57
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	333,22
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	333,22
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D-E, précédé de + ou -	666,44
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (E+F+G) H E : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir ultérieurement par l'affectation du résultat de fonctionnement	666,44

(a) en cas de solde d'apport de la section de fonctionnement (1) n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement est négatif car positif comme pour "exécution antérieure de fonctionnement". Le solde est reporté au déficit de l'exercice 2024, le solde du compte financier

Le CFU 2023 du budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif est adopté à l'unanimité des votants.

☞ Budget primitif 2024

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, pour la présentation du budget primitif 2024.

Le Budget primitif comprend une réserve pour l'entretien du bâtiment en dépenses de fonctionnement pour 24 K€ et en investissement pour 25 K€.

L'unique recette de ce budget est le produit des loyers (environ 30 K€ par an).

Un box est disponible à la location sur les 4.

Un excédent de 223 503.57 € des exercices passés permet un reversement au budget communal de 200 K€ permettant de couvrir, au moins en partie, le déficit du budget annexe du Centre de Santé et l'avance au budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	14 000.00 €	24 000.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	180 100.00 €	200 170.35 €
66 - Charges financières	- €	
67 - Charges exceptionnelles	- €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	194 100.00 €	224 170.35 €
023 - Virement à la section d'investissement	26 365.50 €	30 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	333.22 €	333.22 €
Total des dépenses d'ordre	26 698.72 €	30 333.22 €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	220 798.72 €	254 503.57 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes divers	- €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	30 000.00 €	31 000.00 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	30 000.00 €	31 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		223 503.57 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 000.00 €	254 503.57 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000.00 €	5 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	22 031.94 €	25 999.66 €
23 - Immobilisations en cours	- €	
Total des dépenses réelles	27 031.94 €	30 999.66 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	27 031.94 €	30 999.66 €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068 af	- €	
13 - Subventions d'investissement	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	- €	- €
021 - Virement de la section de fonctionnement	26 365.50 €	30 000.00 €
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	333.22 €	333.22 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	26 698.72 €	30 333.22 €
001 - Résultat d'investissement	- €	666.44 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 031.94 €	30 999.66 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif du budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif 2024, section de fonctionnement et d'investissement. Monsieur le Maire procède au vote.

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	24 000.00€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	31 000.00€
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	200 170.35€	Total des dépenses réelles	31 000.00€
Total des dépenses réelles	224 170.35€	Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement	223 503.57€
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	30 000.00€		
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	333.22€		
Total des dépenses d'ordre	30 333.22€		
TOTAL DES DÉPENSES	254 503.57€	TOTAL DES RECETTES	254 503.57€
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000.00€	Chapitre 021 - Virement de fonctionnement	30 000.00€
Chapitre 21 - Immobilisation corporelle	25 999.66€	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	333.22€
Total des dépenses réelles	30 999.66€	Total des recettes d'ordre	30 333.22€
		Chapitre 001 - Résultat d'investissement	666.44€
TOTAL DES DÉPENSES	30 999.66€	TOTAL DES RECETTES	30 999.66€

Dépenses globales 2024	285 503.23€
Recettes globales 2024	285 503.23€

Le budget annexe ZAC de Coutumel Bâtiment Locatif 2024 est adopté à l'unanimité.

C - Éco-quartier

☞ Compte Financier Unique (CFU) 2023

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des Finances, de la Rivière Eure, et de l'Urbanisme informatif, pour la présentation du CFU 2023.

Le budget annexe de l'éco quartier est excédentaire de 349 862.38€, notamment grâce à l'emprunt de 428 K€ versé sur l'exercice.

Pour rappel, c'est un budget de gestion de stocks avec un fonctionnement différent des autres. Toutes les opérations se passent en fonctionnement, l'investissement n'a pas à connaître de mouvements comptables tant que le projet n'est pas achevé.

En 2023, 363 568.77 € ont été dépensés en fonctionnement au titre du rachat des 3 parcelles de la friche Garceau (355 987.83 €), des frais de Notaire, du remboursement de l'emprunt, des études ACTIPOLIS (1 940 €), des 10 actions de la SPL (2 000 €).

- Dépenses de fonctionnement

FONCTIONNEMENT		
Chapitres	Total PREVU	Réalisé
011 - Charges à caractère général	2 399 152.00 €	363 568.77 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	- €	
66 - Charges financières	240.00 €	238.97 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	2 399 392.00 €	363 807.74 €
023 - Virement à la section d'investissement	74 910.00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	285 669.69 €	
Total des dépenses d'ordre	360 579.69 €	- €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 759 971.69 €	363 807.74 €

- Recettes de fonctionnement

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0.43 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	- €	0.43 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 474 302.00 €	
Total des recettes d'ordre	2 474 302.00 €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 474 302.00 €	0.43 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €	
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	- €	
23 - Immobilisations en cours	- €	
Total des dépenses réelles	- €	- €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 474 302.00 €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	2 474 302.00 €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 474 302.00 €	- €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068 affectati	- €	
13 - Subventions d'investissement	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 113 722.31 €	428 000.00 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	2 113 722.31 €	428 000.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	74 910.00 €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	285 669.69 €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	360 579.69 €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 474 302.00 €	428 000.00 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du CFU 2023 du budget annexe Éco-quartier, document présenté sur la page suivante.

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

I
B2

	Montant
Section de fonctionnement	
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-363 807,31
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	285 669,69
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-78 137,62
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	428 000,00
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	428 000,00
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	0,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (F+G)	428 000,00
NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	

(a) en cas de donat reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

Le CFU 2023 du budget annexe Éco-quartier est adopté à l'unanimité des votants.

☞ Budget primitif 2024

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, pour la présentation du budget primitif 2024.

Pour 2024, la continuité du programme a été inscrite, tenant compte du projet chiffré de la SPL (2 692 920 €). S'agissant d'un budget technique de gestion de stocks, des écritures particulières y sont inscrites.

C'est au moment de la fin du programme qu'il faudra avoir recours à l'emprunt pour l'équilibrer, constatation faite des coûts restant à la charge de la Ville. Les éléments pris en compte sont ceux-ci :

- Coût total de l'opération : 2 692 920 €
- Subventions attendues 521 660 €
- Emprunt 1 117 560 € (si pas de nouvelles subventions)
- Taxe d'aménagement : 42 400 €
- Ventes foncières : 1 011 300 €

- Dépenses de fonctionnement :

DEPENSES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct reporté	déficit	78 137.62
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain	
6045	011	Achat d'études		
605	011	travaux	coût total de l'opération	2 692 920.00
608	011	frais accessoires	Divers frais stockables	
6522	65	Reversement de l'excédent	au budget principal	
6611	66	intérêts emprunt		
7133	042	variation des en cours	Annul stock initial	382 000.00
7133	042	variation des en cours	constatation des recettes	
	023	Virement à la section d'investissement		933 162.38
608	043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0.00
TOTAL				4 086 220.00

- Recettes de fonctionnement :

RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
002	002	résultat fonct reporté	excédent	0.00
7015		vente terrains aménagés	vente parcelles	1 011 300.00
7083		Locations diverses		
7473		Subvention du département		
774		subvention exceptionnelle	subv. budget principal	
7133	042	variation des en cours	intégration stock final	
71355	042	variation terrains aménagés	intégration stock final	3 074 920.00
796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	0.00
TOTAL				4 086 220.00

- Dépense d'investissement :

DEPENSES				
article	Niv	intitulé	observations	PREVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	
1641	16	emprunt	remboursement capital	
1687	16	avance commune	Remboursement à la commune	274 952.38
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Int stock final-Terrains	
3354	040	Stocks d'études-en cours	Int stock final-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Int stock final-Travaux	74 910.00
33581	040	Stock annexes-en cours	Int stock final-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Int stock final-frais financiers	
3555	040	Stock final - terrains	intégration du stock final	3 074 920.00
			TOTAL	3 424 782.38

- Recettes d'investissement :

RECETTES				
article		intitulé	observations	PREVISIONS
001		résultat inv. reporté	excédent	428 000.00
1641	16	emprunt	Souscription <input type="text" value="Emprunt prévisionnel"/>	1 117 560.00
1687	16	avance commune	Versement <input type="text" value="Variable d'équilibre"/>	564 060.00
3351	040	Stocks de terrains-en cours	Annul stock initial-Terrains	310 000.00
3354	040	Stocks d'études-en cours	Annul stock initial-Etudes	
3355	040	Stocks de travaux-encours	Annul stock initial-Travaux	72 000.00
33581	040	Stock annexes-en cours	Annul stock initial-annexes	
33586	040	Stocks financiers - en cours	Annul stock initial-frais financiers	
3555	040	reprise stock initial-terrains	Annul stock initial-Terrains	
	021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)		933 162.38
			TOTAL	3 424 782.38

Monsieur le Maire présente le récapitulatif du budget annexe Éco-quartier 2024, section de fonctionnement et d'investissement. Monsieur le Maire procède au vote.

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 - Charges générales	2 692 920.00€	Chapitre XX - Vente de biens immobiliers	1 011 300.00€
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	933 162.38€	Total des recettes réelles	1 011 300.00€
Total des dépenses réelles	3 626 082.38€	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 074 920.00€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	382 000.00€	Total des recettes d'ordre	3 074 920.00€
Total des dépenses d'ordre	382 000.00€		
Chapitre 002 - Report de fonctionnement	78 137.62€		
TOTAL DES DÉPENSES	4 086 220.00€	TOTAL DES RECETTES	4 086 220.00€
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	274 952.38€	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 681 620.00€
Total des dépenses réelles	274 952.38€	Total des recettes réelles	1 681 620.00€
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 149 830.00€	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	933 162.38€
Total des dépenses d'ordre	3 149 830.00€	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	382 000.00€
		Total des recettes d'ordre	1 315 162.38€
		Chapitre 001 - Résultat d'investissement	428 000.00€
TOTAL DES DÉPENSES	3 424 782.38€	TOTAL DES RECETTES	3 424 782.38€

Dépenses globales 2024	7 511 002.38€
Recettes globales 2024	7 511 002.38€

Le budget annexe Éco-quartier 2024 est adopté à l'unanimité.

D - Centre de Santé Communal (CDS)

Compte Financier Unique (CFU) 2023

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des Finances, de la Rivière Eure, et de l'Urbanisme informatif, pour la présentation du CFU 2023.

Le budget annexe du CDS a, en 2023, continué de payer les factures de fonctionnement du centre de santé initial (contrats copieur, TPE, abonnement fibre, standard téléphonique, licence logiciel médecin...), tout en remboursant un trop perçu de 12 715 € à la CPAM. Avec un déficit antérieur de 33 K€, se sont ajoutés 23 K€ sur l'exercice 2023.

Une partie des travaux du nouveau centre de santé a été imputée en 2023 pour 41 129 € en investissement (et 5 900 € en fonctionnement). Des restes à réaliser à hauteur de 20 697.67 € sont à comptabiliser au BP 2024 auquel il conviendra d'ajouter 7 500 € pour le changement du bâti de la porte plombée et les diverses fournitures déjà payées en fonctionnement pour les travaux à hauteur de 7 038.62 €.

La section d'investissement était en déficit antérieur de 6 298.12 €, sur l'exercice 2023, 36 832.16 € s'y sont ajoutés. C'est donc un résultat global de clôture de 107 942.62 € qu'il conviendra de couvrir pour 2024.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
011 - Charges à caractère général	15 900.00 €	13 960.03 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	50.00 €	50.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	16 155.00 €	1 170.80 €
66 - Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles	12 715.00 €	12 715.00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	44 820.00 €	27 895.83 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 626.00 €	3 625.76 €
Total des dépenses d'ordre	3 626.00 €	3 625.76 €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 446.00 €	31 521.59 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 555.00 €	2 967.88 €
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	78 132.20 €	5 077.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	7.00 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	81 687.20 €	8 051.88 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	81 687.20 €	8 051.88 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €	
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	84 924.12 €	41 129.21 €
23 - Immobilisations en cours	- €	
Total des dépenses réelles	84 924.12 €	41 129.21 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	84 924.12 €	41 129.21 €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 afj</i>	- €	671.29 €
13 - Subventions d'investissement	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	75 000.00 €	
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	75 000.00 €	671.29 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 626.00 €	3 625.76 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	3 626.00 €	3 625.76 €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	84 924.12 €	4 297.05 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du CFU 2023 du budget annexe CDS, document présenté sur la page suivante.

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

I
B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-23 469,71
BRésultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-33 241,20
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-56 710,91
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-36 832,16
ERésultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	6 298,12
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-30 534,04
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-20 697,67
H Solde cumulé de la section d'investissement H (F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-51 231,71

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

Le CFU 2023 du budget annexe CDS est adopté à l'unanimité des votants.

☞ Affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire propose de reprendre les excédents de fonctionnement afin d'en affecter une part au financement des investissements et à la couverture du déficit constaté à la clôture des comptes 2023.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-23 469.71
B <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-33 241.20
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		-56 710.91
D <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)		-30 534.04
E <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)		-20 697.67
Besoin ou excédent de financement F	=D+E	-51 231.71
AFFECTATION = C	=G+H	51 231.71
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		51 231.71
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		56 710.91

(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 0,00 € ou autofinancement : 0,00 €

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

L'affectation de résultat 2023 est adoptée à l'unanimité.

☞ Budget primitif 2024

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, pour la présentation du budget primitif 2024. Madame Dominique DUVAL, expose le budget primitif 2024.

Le BP 2024 a été construit en agissant différemment sur les charges de fonctionnement, à savoir :

Les charges du nouveau local (entretien, assurance, fluides, fibre...) seront équilibrées en recettes par le remboursement des professionnels de santé.

Celles liées à l'activité du Centre de Santé sont conservées à minima (hellodoc, datacod...).

Une participation du budget communal servira à l'équilibre des dépenses de l'activité «CDS» et une partie du déficit de fonctionnement.

Quant aux charges liées à l'ancien local (fibre, assurance...), elles ont été rattachées au budget principal puisque ce local est devenu l'annexe de la Mairie.

Les recettes de fonctionnement comprennent les loyers (pour ceux qui en payent) et le remboursement des charges au réel, soit 27 700 € estimées.

En investissement figurent les Restes A Réaliser (RAR) pour 20 698 € et le déficit, compensés par du FCTVA, de l'amortissement et une ligne d'équilibre d'emprunt.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	15 900.00 €	37 200.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	50.00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	16 155.00 €	1 300.00 €
66 - Charges financières		
67 - Charges exceptionnelles	12 715.00 €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	5 628.72 €
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	44 820.00 €	44 128.72 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 626.00 €	
Total des dépenses d'ordre	3 626.00 €	- €
001 - Résultat de fonctionnement		56 710.91 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 446.00 €	100 839.63 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 555.00 €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	78 132.20 €	66 096.63 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	34 743.00 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	81 687.20 €	100 839.63 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	81 687.20 €	100 839.63 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €	
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	84 924.12 €	20 698.00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	
Total des dépenses réelles	84 924.12 €	20 698.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	51 231.71 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	84 924.12 €	71 929.71 €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 af</i>	- €	6 746.00 €
13 - Subventions d'investissement	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	75 000.00 €	59 554.99 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	75 000.00 €	66 300.99 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 626.00 €	5 628.72 €
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	3 626.00 €	5 628.72 €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	84 924.12 €	71 929.71 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif du budget annexe CDS 2024, section de fonctionnement et d'investissement. Monsieur le Maire procède au vote.

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 - Charges générales	37 200.00€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	66 096.63€
Chapitre 65 - Autres charges de gestion	1 300.00€	Chapitre 75 - Autres produits de gestion	34 743.00€
Chapitre 68 - Dotations aux amortissements	5 628.72€	Total des recettes réelles	100 839.63€
Total des dépenses réelles	44 128.72€		
Chapitre 001 – Résultat de fonctionnement	56 710.91€		
TOTAL DES DÉPENSES	100 839.63€	TOTAL DES RECETTES	100 839.63€
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	20 698.00€	Chapitre 10 - Dotations et fonds de réserve	6 746.00€
Total des dépenses réelles	20 698.00€	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	59 554.99€
Chapitre 001 - Résultat d'investissement	51 231.71€	Total des recettes réelles	66 300.99€
		Chapitre 040 - Opérations d'ordre	5 628.72€
TOTAL DES DÉPENSES	71 929.71€	TOTAL DES RECETTES	71 929.71€

Dépenses globales 2024	172 769.34€
Recettes globales 2024	172 769.34€

Le budget annexe CDS 2024 est adopté à l'unanimité.

☞ Compte Financier Unique (CFU) 2023

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, 2^{ème} Adjointe en charge des Finances, de la Rivière Eure, et de l'Urbanisme informatif, pour la présentation du CFU 2023.

Le budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est excédentaire de 257 424.03€, grâce à la subvention de 207 K€ versée sur l'exercice (acompte de 30 % sur une subvention de la DSIL de 690 K€). En fonctionnement, les dépenses ont été les honoraires des jurys de concours d'architecte. En investissement, les dépenses ont concerné les études préalables, les primes concours d'architecture, la démolition et les premiers versements aux Assistants de Maître d'Œuvre (AMO) et au Maître d'Œuvre (MOE).

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
011 - Charges à caractère général	7 607.28 €	2 017.22 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	- €	
66 - Charges financières	- €	
67 - Charges exceptionnelles	- €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	7 607.28 €	2 017.22 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 607.28 €	2 017.22 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	10 000.00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0.57 €
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	10 000.00 €	0.57 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	0.57 €

- Dépenses d'investissement :

Le tableau des dépenses d'investissement se trouve sur la page suivante.

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	416 200.60 €	31 341.20 €
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	- €	
23 - Immobilisations en cours	1 588 895.00 €	57 345.00 €
Total des dépenses réelles	2 005 095.60 €	88 686.20 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	124 639.40 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 129 735.00 €	88 686.20 €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	Total PREVU	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 affectati</i>	- €	
13 - Subventions d'investissement	1 165 000.00 €	207 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	964 735.00 €	
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	2 129 735.00 €	207 000.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 129 735.00 €	207 000.00 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du CFU 2023 du budget annexe MSP, document présenté sur la page suivante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE

I
B2

	Montant
Section de fonctionnement	
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 016,65
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 392,72
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	-4 409,37
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	118 313,80
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-124 639,40
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-6 325,60
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	268 159,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	261 833,40

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

Le CFU 2023 du budget annexe MSP est adopté à l'unanimité des votants.

☞ Budget primitif 2024

Monsieur le Maire cède la parole à Madame Dominique DUVAL, pour la présentation du budget primitif 2024.

Le budget annexe de la MSP est excédentaire de 257 424.03 €, la programmation de l'ensemble des coûts de construction est prévue au BP 2024. Même si les travaux ne seront achevés que sur l'exercice 2025, les appels d'offres auront été signés et la Collectivité sera engagée.

Un emprunt devra être signé dès que le reste à charge de la Collectivité sera connu. Celui indiqué en recettes d'investissement, correspond à la ligne d'équilibre, dans l'attente du montant qui sera attribué par l'Europe (Fonds FEDER). Il ne pourra pas être souscrit à la hauteur du montant budgétaire de 3 M€ puisque la capacité financière de la Ville pour ce projet, par rapport aux autres, est de 1,7 M€ d'emprunt.

Un total en fonctionnement de 12 000 € et un total en investissement de 3 975 873 €, équilibrés en dépenses et en recettes, sont reportés.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le permis de construire de la MSP a été déposé le 10 décembre 2023. Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) ont 5 mois, maximum, pour traiter et accorder le permis. Ce service a bloqué le dossier pour différentes raisons. Un rendez-vous avec le secrétaire général de la Préfecture a été fixé afin de clarifier ces points.

- Dépenses de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	7 607.28 €	7 590.63 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	
65 - Autres charges de gestion courante	- €	
66 - Charges financières	- €	
67 - Charges exceptionnelles	- €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	
014 - Atténuations de produits	- €	
Total des dépenses réelles	7 607.28 €	7 590.63 €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat de fonctionnement		4 409.37 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 607.28 €	12 000.00 €

- Recettes de fonctionnement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	
73 - Impôts et taxes	- €	
731 - Fiscalité locale	- €	
74 - Dotations, subventions et participations	10 000.00 €	12 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	
76 - Produits financiers	- €	
77 - Produits exceptionnels	- €	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €	
013 - Atténuations de charges	- €	
Total des recettes réelles	10 000.00 €	12 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
002 - Résultat de fonctionnement		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	12 000.00 €

- Dépenses d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	416 200.60 €	475 873.00 €
204 - Subventions d'équipements versées	- €	
21 - Immobilisations corporelles	- €	
23 - Immobilisations en cours	1 588 895.00 €	3 500 000.00 €
Total des dépenses réelles	2 005 095.60 €	3 975 873.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des dépenses d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	124 639.40 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 129 735.00 €	3 975 873.00 €

- Recettes d'investissement :

Chapitres	PREVU 2023	BP 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves <i>dont 1068 affectati</i>	- €	
13 - Subventions d'investissement	1 165 000.00 €	625 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	964 735.00 €	3 089 039.60 €
165 - Dépôts et cautionnements reçus		
21 - Immobilisations corporelles	- €	
Total des recettes réelles	2 129 735.00 €	3 714 039.60 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	
024 - Produits de cession	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	
041 - Opérations patrimoniales	- €	
Total des recettes d'ordre	- €	- €
001 - Résultat d'investissement	- €	261 833.40 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 129 735.00 €	3 975 873.00 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif du budget annexe MSP 2024, section de fonctionnement et d'investissement. Monsieur le Maire procède au vote.

Section de FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 - Charges générales	7 590.63€	Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	12 000.00€
Total des dépenses réelles	7 590.63€	Total des recettes réelles	12 000.00€
Chapitre 001 - Résultat de fonctionnement	4 409.37€		
TOTAL DES DÉPENSES	12 000.00€	TOTAL DES RECETTES	12 000.00€
Section d'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	475 873.00€	Chapitre 13 - Subventions	625 000.00€
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	3 500 000.00€	Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	3 089 039.60€
Total des dépenses réelles	3 975 873.00€	Total des recettes réelles	3 714 039.60€
		Chapitre 001 - Résultat d'investissement	261 833.40€
TOTAL DES DÉPENSES	3 975 873.00€	TOTAL DES RECETTES	3 975 873.00€

Dépenses globales 2024	3 987 873.00€
Recettes globales 2024	3 987 873.00€

Le budget annexe MSP 2024 est adopté à l'unanimité.

F - Vote des taux de fiscalité directe – exercice 2024

Monsieur le Maire rappelle que le travail permanent mené par la Commune en termes de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de recherches de subventions permet d'envisager de nouveau une stabilité des taux d'imposition communaux pour l'année 2024.

Pour 2024, Monsieur le Maire propose une stabilité des taux, compte-tenu du niveau déjà élevé des taxes foncières. Les taux proposés sont les suivants :

	Taux communaux 2023	Taux communaux 2024
Taxe Foncière bâtie (TFB)	59.33 %	59.33 %
Taxe foncière non bâties (TFNB)	84.11 %	84.11 %
Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires)	20.70 %	20.70 %

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ 2 – Intercommunalité

A – Syndicat Intercommunalité d'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE 27) : renouvellement de la convention triennale 2024-2026 pour le reversement de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale de l'Electricité (TICFE)

Monsieur le Maire informe que dans la continuité du précédent programme triennal d'investissement 2021-2023, il est proposé de reconduire le principe pour la prochaine période triennale 2024-2026 de façon à garantir un volume d'investissement adapté au niveau de la part communale de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE).

Considérant que le montant de cette taxe, actuellement sensiblement identique aux exercices précédents et faisant l'objet d'une réévaluation annuelle fixée par arrêté préfectoral, sera reversé par le SIEGE 27, comme précédemment, à hauteur de 35% de son produit selon le rythme trimestriel, avec réévaluation annuelle en fonction des données fournies par l'arrêté susmentionné. Dans l'hypothèse où la loi modifierait les modalités de perception et de reversement, les parties s'engagent mutuellement à en conserver l'esprit sur la période par voie d'avenant financier à la présente convention.

Monsieur Vincent RÉVEILLARD, 7^{ème} Adjoint en charge des Associations, des Animations communales et des Affaires sportives demande les incidences relatives à la signature de la convention au mois d'avril.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a aucune incidence concernant la signature de la convention au mois d'avril et non en début d'année.

La délibération est votée à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que des travaux ont été engagés en 2022 et 2023 sur le réseau d'éclairage public et télécom de la rue Aristide Briand (tranche 2) par le SIEGE27. Les travaux de la tranche 1 sont programmés pour 2024. Le montant global de la part investissement s'élève à 295 000 euros TTC et la part du fonctionnement à 70 000 euros TTC.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans une convention. Cette participation s'élève à :

Dépenses d'investissement

<i>Programmes</i>	<i>Mnt estimé TTC</i>	<i>Participation commune</i>	<i>Montant total</i>
VBP	250 000.00	20% HT	41 667.00
EBP	45 000.00	20% HT	7 500.00
Total	295 000.00		49 167.00

Dépenses de fonctionnement

<i>Programmes</i>	<i>Mnt estimé TTC</i>	<i>Participation commune</i>	<i>Montant total</i>
TBP	70 000.00	30% HT + TVA	29 167.00

Monsieur le Maire précise que les travaux d'enfouissement de réseaux risquent d'interférer avec le projet des travaux de construction de la MSP. Il s'avère important que les travaux de la rue Aristide Briand commencent rapidement afin qu'ils soient terminés au plus tôt. L'enrobé de la rue sera réalisé à la fin des travaux de voirie de la MSP.

Monsieur Vincent RÉVEILLARD, 7^{ème} Adjoint en charge des Associations, des Animations communales et des Affaires sportives demande si un délai a été fixé étant donné que les travaux sont accomplis par des prestataires et non par le SIEGE27.

Monsieur le Maire répond qu'effectivement certains travaux sont exécutés par des prestataires et qu'aucun délai n'a été établi.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ **3 – Administration communale**

A – Mise à jour du tableau des emplois municipaux

Monsieur le Maire annonce qu'il est nécessaire d'ajuster le tableau des emplois en fonction des mouvements de personnel et des modifications de grade à la suite de la réussite d'un concours. Le tableau se trouve sur la page suivante.

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs titulaires stagiaires au 01/01/2024	Effectifs NT au 01/01/2024	Effectifs titulaires stagiaires au 12/04/2024	Effectifs NT au 12/04/2024
<u>Filière administrative</u>					
Emploi fonctionnel de Direction	A	1	0	1	0
Attaché principal	A	0	0	0	0
Attaché	A	1	0	1	0
Rédacteur	B	0	1	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2	0	2	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	2	0	1	0
Adjoint administratif NC	C	0	1	0	1
TOTAL		8	2	7	2
<u>Filière technique</u>					
Technicien principal 1ère classe	B	0	0	0	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	0
Agent de maîtrise principal	C	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5	0	4	0
Adjoint technique	C	9	5	9	6
Adjoint technique NC	C	0	2	0	1
TOTAL		17	7	16	8
<u>Filière culturelle</u>					
Assistant de conservation principale de 1ère classe	B	1	0	1	0
Assistant de conservation	B	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	0	1	0	1
TOTAL		1	1	1	1
<u>Filière médico-sociale secteur social</u>					
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	2	3	2	3
TOTAL		2	3	2	3
<u>Filière médico-sociale / secteur médico-social</u>					
Médecin territorial	A	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0
<u>Filière Police municipale</u>					
Chef de service	B	1	0	1	0
Brigadier chef principal	C	1	0	1	0
Gardien brigadier	C	0	0	0	0
TOTAL		2	0	2	0
TOTAL		30	13	28	14
TOTAL GENERAL			43		42

Monsieur Vincent RÉVEILLARD, 7^{ème} Adjoint en charge de des Associations, des Animations communales et des Affaires sportives demande si le nombre d'employés communaux correspond aux statistiques des données nationales en fonction du nombre d'habitants.

Monsieur le Maire répond que logiquement le nombre d'employés communaux devrait être environ 10% soit plus ou moins 38.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

B – Nomination d'une nouvelle allée : allée Charles de Gaulle

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de nommer une allée à l'extrémité de la place Charles de Gaulle pour attribuer une numérotation de voirie pour deux administrés. Il est proposé de la nommer : allée Charles de Gaulle. Cette allée d'une longueur de 145 mètres sera déclarée au service de la Préfecture.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

– Cimetière : restructuration

Emplacement des ossuaires et du terrain commun

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Claude ROUGERON, 1^{er} Adjoint en charge des Affaires sociales, de la Santé, de la Solidarité et de l'Habitat, qui présente le dossier.

Le cimetière communal de la ville d'EZY-SUR-EURE, d'une superficie d'environ 5811m², constitue un équipement de service public indispensable avec 1 348 concessions et 94 cases de columbariums. Le nombre moyen annuel d'inhumations est de 15. Les concessions sont actuellement délivrées pour une période de 30 ou 50 ans. Le cimetière est composé d'une partie ancienne, la plus importante en surface et d'une partie récente où se trouvent dans sa partie haute, l'espace cinéraire comprenant les columbariums, les cavurnes ainsi que le jardin du souvenir. Considérant que ces sept dernières années, au terme de la procédure concernant la reprise de concessions en état d'abandon, conformément aux articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a procédé à 30 relevages de concessions et qu'il en reste 38 à effectuer. Aux termes des constatations de la Police Municipale, il apparaît que l'ossuaire défini dans l'ancien cimetière, à l'emplacement désigné « carré droit, rang 2, emplacement 11 » est au maximum de sa capacité.

La commune a défini ultérieurement un « terrain commun », obligatoire dans un cimetière, destiné à accueillir gratuitement les corps pour une durée minimale de cinq années en adéquation avec les articles R 2223-4 et R 2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur les emplacements désignés « carré 1, rang 1, emplacement 1 », « carré 1, rang 1, emplacement 2 », « carré 1, rang 1, emplacement 3 », « carré 1, rang 1, emplacement 4 », « carré 1, rang 1, emplacement 5 », « carré 1, rang 1, emplacement 6 » et « carré 1, rang 1, emplacement 7 » dans le nouveau cimetière, correspondant à 4 emplacements en pleine terre et 9 emplacements en caveau. (ci-joint le plan du cimetière)

Considérant que le caveau provisoire, identifié dans l'ancien cimetière à l'emplacement identifié « carré droit, rang 1, emplacement 8 », est disponible et satisfait aux exigences d'un ossuaire.

Considérant que la création de nouveaux ossuaires affectés à perpétuité dans le cimetière est nécessaire pour la bonne réalisation des reprises administratives des concessions faisant l'objet de constat d'abandon ou des concessions arrivées à échéance et non renouvelées dans les délais légaux.

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales, confère au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police des funérailles, la possibilité de créer des ossuaires dans le cimetière communal.

L'assemblée délibère et vote à l'unanimité pour :

- la création de 4 nouveaux ossuaires : le caveau provisoire de l'ancien cimetière « carré droit, rang 1, emplacement 8 » et les 3 emplacements au sein du nouveau cimetière « carré 1, rang 1, emplacement 5 »
- la restructuration du « terrain commun » : 7 emplacements dans le nouveau cimetière, à savoir :
 - Carré 1, rang 1, emplacement 1
 - Carré 1, rang 1, emplacement 2
 - Carré 1, rang 1, emplacement 3
 - Carré 1, rang 1, emplacement 4
 - Carré 1, rang 1, emplacement 7 (caveau avec trois cases)
- la création d'un caveau provisoire
 - Carré 1, rang 1, emplacement 6 du nouveau cimetière (trois cases)

☞ Reprise d'une concession : emplacement 1-1-1 du nouveau cimetière

Monsieur Claude ROUGERON rappelle qu'il est nécessaire d'appliquer les procédures funéraires et que certaines doivent être réalisées tous les cinq ans, notamment celles situées dans le terrain commun. Monsieur GALLE Bernard décédé le 25 août 1974 a été inhumé dans le terrain commun à l'emplacement 1-1-1 dans le nouveau cimetière il y a 50 ans. Il est proposé d'entreprendre les démarches pour l'exhumation puis de procéder à sa réinhumation dans l'ossuaire communal spécialement aménagé à cet effet, dans le respect qui lui est dû. Après l'accomplissement de ces différentes opérations, la concession pourra être remise en service pour une nouvelle inhumation dans le « terrain commun », à l'emplacement 1-1-1 du nouveau cimetière.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

➤ **4 – Questions diverses**

Aucun sujet n'est présenté devant l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 10.

À Ezy-sur-Eure, le 12 avril 2024

Le Maire, Pierre LEPORTIER

